

À LA UNE

DE VOTRE PARC NATUREL HABITÉ



NUMÉRO 8, 2021



Joyeuses fêtes!



Crédit photo : Laurie Champagne

LE MOT DU MAIRE



« Les derniers mois furent teintés par la reprise de quelques événements, signe qu'une lueur d'espoir se pointe à l'horizon pour 2022. Tout porte à croire que nous pourrons enfin retrouver l'ensemble des activités de notre belle Municipalité. »

JOÉ DESLAURIERS, MAIRE

[f JoeDeslauriers.maire](https://www.facebook.com/JoéDeslauriers.maire)
[@joe_deslauriers](https://twitter.com/joe_deslauriers)

Encore une fois cette année, nous avons démontré notre résilience face à une des situations les plus exceptionnelles qu'est la pandémie. La volonté des citoyennes et des citoyens de Saint-Donat à reprendre une vie normale s'est fait ressentir. De plus, notre population fait partie des municipalités les plus vaccinées de la MRC de Matawinie.

Je tiens à remercier nos commerçants ainsi que nos employés municipaux. Malgré un manque de personnel et des conditions de travail parfois difficiles, ils ont su tenir le coup tout en continuant d'offrir des services de qualité. Merci pour votre dévouement !

Malgré les embûches et les défis, nous avons mené à terme plusieurs projets. Je pense notamment à l'ouverture de notre nouvel écocentre, un projet fort d'ordre environnemental, ainsi que l'inauguration de la place Saint-Donat, un lieu rassembleur pour nos activités entre amis et en famille.

Grâce à sa notoriété quant à la qualité de vie qu'on y trouve, Saint-Donat continue d'accueillir de nouvelles familles sur son territoire. Nous pouvons en être fiers.

Enfin, je suis heureux d'annoncer que dans le cadre de la phase II des *Résidences du Parc Naturel Habité*, 29 unités supplémentaires seront construites. Les travaux devraient débuter l'été prochain.

Les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour un heureux temps des fêtes. Profitez de nos nombreuses activités hivernales pour faire le plein d'énergie.

Je nous souhaite à toutes et à tous une année 2022 en santé !


 Joé Deslauriers, maire

Félicitations aux 3 gagnantes du concours de dessins de Noël, qui illustreront les cartes de souhaits du conseil municipal !

Olivia Venne, 9 ans



Justine Constantineau, 11 ans



Bianka Tellier, 8 ans



CONSEIL EN BREF

VOICI QUELQUES POINTS DES SÉANCES DU CONSEIL DES 4 OCTOBRE ET 15 NOVEMBRE :

- Dans le cadre de sa Politique d'acquisition d'œuvres d'art, la Municipalité procédera à l'achat de 3 œuvres d'art d'artistes locaux, soit Daniel Lahaise, Graciela Barrère et Mélissa Normand-Miner.
- Un mandat a été octroyé à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat regroupé de chlorure utilisé comme abat-poussière, nécessaires aux travaux pour l'année 2022.
- Une demande d'aide financière sera déposée au ministère des Transports du Québec concernant l'ajout d'une signalisation routière sur la route 125 à l'intersection du chemin du Domaine-de-la-Sablère.
- Le bail pour l'exploitation de substances minérales de surface pour la carrière du lac Sylvère a été renouvelé pour une période de 5 ans, ainsi que le titre minier du lac Clef.
- Le Conseil a entériné la recommandation de procéder à l'achat du terrain appelé « stationnement de motoneiges », qui permettait aux motoneigistes d'accéder aux sentiers, le long de la route 125 Nord, près du camping Russel. Dorénavant, le terrain servira également de stationnement public, d'aire de repos, pourra être utilisé par les cyclistes, et ce 12 mois par année.
- Une demande d'aide financière sera présentée dans le cadre du volet Soutien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) pour réaliser les travaux de réfection et d'ajout de pavage sur les chemins du Domaine-Escarpé, du Mont-Jasper, de l'Impasse du Chinook et de l'Impasse de l'Aquilon.
- Une aide financière est octroyée dans le cadre d'un projet de construction d'un gymnase à l'école Sacré-Cœur.
- Les améliorations du réseau routier étant complétés pour la période estivale 2021, l'approbation des travaux a été adoptée.
- Le Conseil a octroyé une aide financière pour un nouveau projet de CPE (Centre de la petite enfance).

Pour visionner les dernières séances : saint-donat.ca section Publications/Séances du conseil
Les prochaines séances ordinaires auront lieu les lundis 13 décembre 2021 et 17 janvier 2022.



LOUIS DUBOIS,
CONSEILLER
DISTRICT 1



LUC DRAPEAU,
CONSEILLER
DISTRICT 2



MARIANNE
DESSUREAULT,
CONSEILLÈRE
DISTRICT 3



LYNE LAVOIE,
CONSEILLÈRE
DISTRICT 4



MARIE-JOSÉE DUPUIS,
CONSEILLÈRE
DISTRICT 5



NORMAN ST-AMOUR,
CONSEILLER
DISTRICT 6

SAINT-DONAT EN ACTION



Le 11 novembre dernier, jour du Souvenir, le maire, le Service d'incendie et de sécurité civile, les Gardiens du Liberator et nos vétérans se sont recueillis en silence pour se rappeler les sacrifices de ceux qui sont tombés en service.

Accompagné de Tour-Loup, le maire a rendu visite aux élèves de l'école primaire Notre-Dame-de-Lourdes pour leur demander de participer au concours de dessin de Noël. Les trois gagnants verront leur dessin sur la carte de souhaits 2021 du conseil municipal. Ceux-ci sont affichés au bas de la page 2 du présent bulletin.



Le 27 novembre dernier, le Service de sécurité incendie et de sécurité civile a organisé une simulation d'incendie à l'ancien « Resto du coin » situé au 456, rue Principale.

Cette journée de formation a permis à nos pompiers de peaufiner leurs méthodes en situation d'urgence !



En novembre dernier, une consultation publique s'est tenue à l'hôtel de ville en collaboration avec Tourisme Lanaudière sur le développement du secteur des montagnes Ouest avec plusieurs personnes du milieu.



PROJETS À VENIR

CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE DOUBLE

La Municipalité est heureuse d'annoncer son engagement, en partenariat avec le Centre de services scolaire des Laurentides (CSSL), pour la construction d'un gymnase double attenant à l'école secondaire Sacré-Cœur. Le projet, estimé à 13 M\$, sera piloté par le CSSL et une demande de subvention devra être déposée au ministère de l'Éducation. Le montant octroyé par la Municipalité reste à confirmer.

« Offrir des infrastructures sportives de qualité est essentiel pour favoriser l'attraction et la rétention des jeunes, des familles et des aînés. »

*- Joé Deslauriers,
maire*

D'une superficie de 1156 mètres carrés (12 443 pieds carrés), la nouvelle infrastructure viendra bonifier l'offre d'activités sportives intérieures à Saint-Donat selon la demande : volleyball, badminton, mur d'escalade et soccer pourront y être pratiqués. L'ajout de ce gymnase permettra d'offrir une panoplie de nouvelles activités aux élèves de l'école secondaire en plus de servir de point de rassemblement pour le camp de jour durant la période estivale.

Le Service des loisirs, de la vie communautaire et des communications assumera la programmation annuelle, la tarification et la réservation des activités qui pourront se tenir les soirs et les fins de semaine.

Saint-Donat a connu une hausse importante de sa population au cours de la dernière année. Avec l'arrivée de nouvelles familles et les villégiateurs qui prolongent leur séjour, la Municipalité doit prévoir les besoins futurs des élèves et de ses citoyens. La construction de ce gymnase aura un effet catalyseur sur le développement durable de notre milieu de vie aussi bien pour les jeunes que pour les familles et la population en général.

NOUVEAU PROJET DU CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

Bien que l'entente reste à définir, la Municipalité confirme son intention d'octroyer une aide financière d'un montant de 1,5 M\$ dans le cadre du projet de construction et de déménagement du Centre de la petite enfance (CPE) la Chenille. Ce projet s'inscrit dans une volonté de pallier au manque important de places en garderie et de répondre aux besoins grandissants des familles de Saint-Donat.

En effet, le CPE la Chenille est au maximum de sa capacité avec ses 60 places occupées. Plusieurs dizaines d'enfants demeurent sur les listes d'attente. Le nouvel établissement permettra ainsi d'accueillir 40 tout-petits supplémentaires pour un total de 100 places dans un nouveau bâtiment mieux adapté aux besoins des enfants.

Pour que ce projet voie le jour, le CPE la Chenille devra entreprendre des démarches afin d'obtenir une aide financière de la part du ministère de la Famille, dans le cadre du Programme de financement des infrastructures. Plus de détails suivront prochainement.



À L'APPROCHE DES FÊTES

QUELQUES CONSEILS DE PRÉVENTION

Les arbres de Noël

Un arbre artificiel risque moins de prendre feu qu'un arbre naturel. Si vous optez pour un arbre naturel :

- Assurez-vous qu'il soit fraîchement coupé et que les épines ne se détachent pas facilement
- Placez-le dans un récipient d'eau et arrosez-le tous les jours
- Installez-le à plus de 1 mètre de toutes sources de chaleur

Les lumières décoratives

- Utilisez des lumières homologuées par la norme CSA ou ULC et privilégiez des ampoules à faible émission de chaleur (DEL)
- Examinez vos lumières et jetez celles qui sont défectueuses et dont les fils sont séchés ou fendillés.
- N'utilisez pas les lumières conçues pour l'intérieur, à l'extérieur
- Utilisez une minuterie ou éteignez toujours vos lumières décoratives avant de quitter la maison ou d'aller au lit
- Ne surchargez jamais les circuits électriques

Les chandelles

- Choisissez les bougies DEL pour une utilisation sans risque. Si vous choisissez de vraies chandelles :
- Ne laissez jamais les chandelles allumées sans surveillance et éteignez-les avant de quitter une pièce ou d'aller au lit
- Placez-les sur une surface stable, loin des matériaux combustibles
- Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux

La cuisine

Évitez les distractions lorsque les aliments cuisent et éloignez les jeunes enfants de la cuisinière. Si vous faites de la fondue, posez le brûleur sur une surface stable et ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud.

POUR DES FÊTES ÉCORESPONSABLES

Voici quelques gestes pour vous aider à y arriver :

- Évitez d'utiliser de la vaisselle jetable
- Misez sur des cadeaux pratiques et durables ou des activités qui resteront gravées dans la mémoire, en privilégiant l'achat local
- Réutilisez les décorations, les emballages, boîtes cadeaux et rubans

Surveillez
l'arrivée du
calendrier
des
collectes
2022 !

Déposez au bac bleu :



- Papier d'emballage non-métallisé et sans brillant
- Papier de soie (ou conservez-le pour vos prochains cadeaux)
- Contenants préalablement nettoyés
- Carton

Déposez au bac brun :



- Restes de table (proposez à vos invités d'apporter des contenants réutilisables pour limiter le gaspillage)
- Papier sulfurisé aussi appelé « papier parchemin »
- Restes de dinde (pensez à faire un bouillon avant d'en disposer)
- Serviettes de tables

Apportez à l'écocentre les surplus de boîtes de carton et le sapin naturel dépouillé de ses décorations.

HORAIRE DES SERVICES MUNICIPAUX



	Hôtel de ville	Bibliothèque municipale	Écocentre	Pavillon du parc des Pionniers	Bureau d'information touristique
Jeudi 23 décembre	8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 30	9 h à 16 h	8 h 30 à 17 h 30	9 h à 21 h	9 h 30 à 16 h 30
Vendredi 24 décembre	Fermé	Fermé	Fermé	9 h à 17 h	9 h 30 à 16 h 30
Samedi 25 décembre	Fermé	Fermé	Fermé	9 h à 17 h	Fermé
Dimanche 26 décembre	Fermé	Fermé	8 h 30 à 17 h 30	9 h à 21 h	9 h 30 à 16 h 30
Lundi 27 décembre	Fermé	Fermé	8 h 30 à 17 h 30	9 h à 21 h	9 h 30 à 16 h 30
Mardi 28 décembre	Fermé	9 h à 12 h 13 h à 16 h	Fermé	9 h à 21 h	9 h 30 à 16 h 30
Mercredi 29 décembre	Fermé	13 h à 18 h	Fermé	9 h à 21 h	9 h 30 à 16 h 30
Jeudi 30 décembre	Fermé	9 h à 12 h 13 h à 16 h	8 h 30 à 17 h 30	9 h à 21 h	9 h 30 à 16 h 30
Vendredi 31 décembre	Fermé	Fermé	8 h 30 à 17 h 30	9 h à 17 h	9 h 30 à 16 h 30
Samedi 1^{er} janvier	Fermé	Fermé	Fermé	9 h à 17 h	Fermé
Dimanche 2 janvier	Fermé	Fermé	Fermé	9 h à 21 h	9 h 30 à 16 h 30
Lundi 3 janvier	Fermé	Fermé	8 h 30 à 17 h 30	9 h à 21 h	9 h 30 à 16 h 30
Mardi 4 janvier	Fermé	9 h à 12 h 13 h à 16 h	Fermé	9 h à 21 h	9 h 30 à 16 h 30
Mercredi 5 janvier	8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 30	13 h à 18 h	Fermé	9 h à 21 h	9 h 30 à 16 h 30



Consultez l'horaire des activités du Centre civique Paul-Mathieu en ligne à saint-donat.ca, en cliquant sur « Aréna » en bas de la page d'accueil.



Pour les urgences concernant le Service des travaux publics (bris d'aqueduc, refoulements d'égout) ou la sécurité municipale, composez le **311**.



Féerie d'hiver de Saint-Donat

5 au 27 février 2022

Animation • Plein air • Découvertes



Surveillez les détails à venir !